

MOTION DU GROUPE POP VAL-DE-TRAVERS

Extinction éclairage nocturne de la commune

Le Conseil général demande au Conseil communal de mettre en place l'extinction de l'éclairage nocturne dans notre commune, en commençant par une période d'essai de quelques mois dans l'un de nos villages.

Argumentaire :

Lors de la séance du Conseil général de Val-de-Travers du 27 septembre 2021, en réponse à une question du groupe POP, le Conseil communal a assuré mener une réflexion sur la possibilité d'introduire l'extinction nocturne de l'éclairage public dans notre commune, évoquant des contraintes techniques et financières qui freinaient sa mise en place.

Les Conseillères et Conseillers généraux signataires de la présente motion comprennent les difficultés évoquées. Nous avons tout de même pris contact avec les autorités de Val-de-Ruz, dont le Conseil général a accepté l'extinction nocturne de l'éclairage public en novembre 2018. Pour mettre en œuvre la décision du législatif, un essai a été effectué en premier lieu, soumettant un village au régime de l'extinction au cœur de la nuit pour une durée de quelques mois en avec un résultat résolument positif : économies d'énergie évidentes, respect de la faune nocturne et gain en qualité de sommeil pour pratiquement toute la population. Au niveau financier, malgré l'importance du prix de la mise en œuvre, l'essai a résulté en une « opération blanche » grâce à l'économie d'énergie réalisée.

Depuis août 2020, l'éclairage de toutes les localités de Val-de-Ruz est éteint au cœur de la nuit, à l'exception des passages piétons qui restent allumés pour des raisons de sécurité, sur demande du service cantonal des ponts et chaussées.

Nous pensons qu'il serait plus judicieux de suivre l'exemple de cette commune qui a mené l'essai avec succès que de commencer par faire une étude coûteuse pour l'ensemble de notre territoire. Il serait aussi possible d'associer la SEVT, qui

connaît nos réseaux électriques, à des professionnels des économies durables pour qui l'expérience ne serait pas une première.

Val-de-Travers se veut une commune attractive – faisons donc partie des précurseurs dans le tournant écologique qu'il nous est donné de vivre !

Pour consultation :

<http://www.letemps.ch/suisse/valderuz-va-devenir-plus-grande-commune-suisse-realiser-extinction-nocturne>

<http://www.groupe-e.ch/fr/val-de-ruz-le-plus-grand-projet-declairage-public-pour-groupe-e>

Fleurier, le 22 janvier 2022

Adriana Ioset.

Adriana IOSET
POP

Philippe Van der

Philippe Van der POP

Jean-Noël Bocard

Jean-Noël Bocard POP

Thierry Ray Agora.



Jean-Marc Hirschy

Jean-Marc Hirschy PS

Sergio Santiago



Cécile Mermet Meyer, PS

Mermet

Vincent CASABON PVL

